CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-JUST
PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 30 AVRIL 2026

Vu le code général des collectivités territoriales,

L'an deux mille vingt-six, le trente avril, à SAINT-JUST, les membres du conseil municipal se sont réunis en séance ordinaire à la salle du Conseil. La séance s'est ouverte à 20h sous la présidence de Monsieur le Maire, Patrick LEVET.

Date de la convocation : 21/04/2026
Nombres d'Elus présents : 13/15
Nombres de votants : 15/15
Pouvoir : M ALTUN donne pouvoir à Mme FLAMAND
M CROISY donne pouvoir à Mr PERREAUD

Etaient présents, Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux :

LEVET Patrick	X	CROISY Daniel	ABS
FLAMAND Catherine	X	CHANEL Pascaline	X
SUCHET Gabriel	X	ALTUN Ercan	ABS
ANDRE Renée	X	MILLET Julien	X
PERREAUD Pascal	X	KARA Ramazan	X
CARON Catherine	X	CHANEL Pierre - Alain	X
BAMPA Joëlle	X		
PERREAUD Brigitte	X		
BONNET Patricia	X		

Secrétaire de séance désigné (Article L2121-15 du CGCT) **: Catherine FLAMAND**

Monsieur le Maire, Patrick LEVET, demande aux membres du conseil s'il y a des remarques sur le précédent Procès-Verbal du 03 avril 2026.
Le conseil municipal adopte à l'unanimité le compte-rendu de la séance précédente du 03 avril 2026

FINANCES

- **DELIBERATION 2026 - 23**

COMMISSION COMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS (CCID)
Monsieur le Maire informe que, pour le renouvellement de la commission Communale des Impôts Directs (CCID) le Conseil doit proposer 24 noms. La Direction Départementale des Finances Publiques choisira parmi eux 6 titulaires et 6 suppléants.
La Commission se prononce 1 fois par an sur les évolutions des évaluations fiscales des locaux d'habitation, recensées par l'administration fiscale.
Le Conseil Municipal propose une liste de 24 noms de contribuables sur le tableau joint.

VOTE
POUR : 15 **CONTRE : 0** **ABSTENTION : 0**

➢ PRESENTATION BUDGET

M SUCHET, adjoint aux finances, fait une présentation synthétique du budget 2026 à destination des nouveaux membres du Conseil permettant également aux membres du Conseil précédant de se réapproprier le budget.
Pour rappel, le budget 2026 a été voté par le mandat précédent le 5 mars 2026

URBANISME

➢ DELIBERATION 2026 - 24

DELEGATION COMPETENCE DE DELIVRANCE D'UNE AUTORISATION D'URBANISME

Madame FLAMAND, 1ère adjointe et déléguée à l'urbanisme, expose au Conseil Municipal qu'en application de l'article L422-7 du code de l'urbanisme « Si le maire ou le président de l'établissement public de coopération intercommunale est intéressé au projet faisant l'objet de la demande de permis ou de la déclaration préalable, soit en son nom personnel, soit comme mandataire, le conseil municipal de la commune ou l'organe délibérant de l'établissement public désigne un autre de ses membres pour prendre la décision ».

Considérant que Madame PERROT-LEVET, fille de M. LEVET, Maire de la commune de SAINT-JUST, a déposé une demande de Déclaration Préalable référencée n° DP00136926B0015 en mairie le 16/04/2026, il appartient au Conseil Municipal de désigner un de ses membres pour prendre la décision et se prononcer sur la délivrance dudit permis de construire à l'issue de la phase d'instruction.

Le Conseil Municipal après avoir entendu l'exposé du Maire et après en avoir délibéré

- **PREND ACTE** du dépôt par Madame PERROT-LEVET d'une demande de permis de construire référencée n° DP00136926B0015 déposée en mairie le 16/04/2026
- **DESIGNE** Madame FLAMAND, 1ère adjointe et déléguée à l'urbanisme, en application de l'article L422-7 du code de l'urbanisme et la charge de prendre la décision et se prononcer sur la délivrance de l'arrêté de Déclaration préalable à l'issue de la phase d'instruction.

VOTE
POUR : 15 **CONTRE : 0** **ABSTENTION : 0**

ECOLE

➢ ABRIS VELOS

Les membres du conseil sont informés du projet de changer l'abris à vélos de l'école.
Un devis a été reçu pour un montant de 3 416.59 TTC.

AVIS
POUR : 15 **CONTRE : 0** **ABSTENTION : 0**

➢ REMPLACEMENT AGENT DE CANTINE

M le maire informe les membres du conseil que suite à l'arrêt maladie pour un mois de l'agent de cantine titulaire, il a été reçu plusieurs candidatures.

Mme Loubna OULAD AYAD a été retenue, elle a commencé mardi 28 avril afin d'être formée par l'agent qui sera en arrêt à compter du 4 mai.

CCAS

➢ REPAS DES AINES

Mme ANDRE, adjointe au CCAS, informe que la commission CCAS s'est réunie le mardi 28 avril.
L'organisation du repas des ainés était à l'ordre du jour.

Repas des ainés prévus début le Vendredi 6 novembre

➢ BIBLIOTHEQUE

La bibliothèque fête ses 10 ans cette année, une animation est prévue le Samedi 3 Octobre

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

Présentation du Plan Communal de Sauvegarde par Mme FLAMAND, 1ère adjointe, permettant ainsi aux nouveaux membres du Conseil de se familiariser avec le sujet et de rappeler les enjeux aux membres du précédent conseil.

POINTS TRAVAUX

➢ Panneau signalétique

Les membres du conseil sont informés qu'une étude est actuellement en cours pour le remplacement des panneaux indicateurs de la commune.

Deux versions possibles sont proposées pour avis :

Sur la version 1 : l'idée est d'avoir un code couleur pour chaque rubrique,
Exemple : commerces en fond vert, médical en fond bleu, enfance en fond rose etc.... le RAL des couleurs sera choisi lors de la commande mais avec des couleurs différentes que sur la proposition.

Sur la version 2 : idem que pour la 1, le RAL des couleurs sera choisi ultérieurement. Et code couleur.

AVIS
POUR : 15 **CONTRE : 0** **ABSTENTION : 0**
V1 : 5
V2 : 8
NSP : 2

➢ Panneaux routiers

Le Conseil est informé que les panneaux routiers sont à renouveler pour certains et à commander pour d'autres. Le devis s'élève à 7 532.18 € au lieu de 10 042.92 € après négociation de Karine.

PROCHAIN CONSEIL LE JEUDI 28 MAI 2026 A 20H

Observations :	
PV approuvé lors de la séance du 05/06/2026	
Secrétaire de séance, Catherine FLAMAND	Le Maire, Patrick LEVET